

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_



Le \_\_\_\_\_ 2011

Monsieur le Député, Madame la Député,

Classes surchargées, non-remplacement, non-scolarisation des plus jeunes, enseignement spécialisé en berne, disparition de la formation des maîtres... : les élèves et les enseignants de Seine-et-Marne subissent au quotidien les conséquences du manque de postes dans notre département.

De nombreuses classes élémentaires connaissent des effectifs flirtant avec ou dépassant les 30 élèves. En maternelle, ce sont parfois 32 voire 33 élèves qui se retrouvent dans une même classe. Faute d'enseignants, la quasi-totalité des titulaires-remplaçants exercent sur des postes restés vacants ou sur des remplacements longs. Cette année, le non-remplacement des absences risque de connaître un niveau jamais atteint, qui dépassera sans doute les 20 000 journées dans le département.

La scolarisation des élèves de moins de 3 ans, pourtant inscrite dans la loi d'orientation de 1989, est au plus bas. 76 postes de RASED ont été supprimés depuis la rentrée 2009. De nombreux dispositifs d'enseignement spécialisé (CLIS, ULIS, SEGPA ...) sont surchargés, tout en accueillant des élèves connaissant des troubles ou handicaps de plus en plus lourds. Plus de 300 élèves porteurs d'un handicap reconnu sont scolarisés en classes ordinaires, sans aucune aide spécifique. Il manquait plus de 810 postes à la rentrée 2010 dans notre département, pour assurer les missions de l'École dans des conditions normales... bien plus pour assurer la réussite de tous les élèves. Cette année, notre retard s'est encore accentué !

Par ailleurs, on peut constater que la création des 52 postes de titulaires à cette rentrée dans les collèges du 77 compense à peine l'augmentation des 1137 élèves en 6<sup>ème</sup> liée au baby-boom de 2000, mais pas l'augmentation démographique dans les autres niveaux. En effet, avec 2327 élèves de plus (l'équivalent de 4 gros collèges !) et une hausse en nombre de divisions qui n'est pas proportionnelle, les effectifs augmentent en moyenne de 1 à 2 élèves par classe. Un bon nombre de classes atteignent des effectifs de 30 élèves, et plus de 25 élèves dans les collèges difficiles.

Les moyens de surveillance diminuent, la dotation restant la même (574 équivalents postes en assistants d'éducation) alors que les CUI chargés de surveillance quittent les établissements, faute de renouvellement de leurs contrats pour des raisons budgétaires.

Explosion des effectifs en lycées également où les classes atteignent 35 ou 36 élèves malgré la création en dernière minute de 10 classes de seconde, mais la suppression de 2 autres sur le département. Nous demandons que la sectorisation du 77 soit revue pour une meilleure répartition des élèves afin d'éviter la surcharge de certains lycées aux dépens d'autres pourtant peu éloignés.

Malgré nos demandes et celles des CA, le Rectorat a attendu la dernière minute pour ouvrir quelques classes, sous la poussée évidente et prévisible des arrivées en seconde générale, mais ces créations se sont faites après des suppressions ou des non-crétions de postes de professeurs au printemps. Un problème incontournable se pose donc dès la rentrée pour pourvoir les postes restés vacants ou pour remplacer les collègues en congé ou partant à la retraite en cours d'année. Cela n'a rien d'étonnant sur le département puisque, d'après les enquêtes lourdes d'octobre : en 2009-2010, il y avait 14 546 troisièmes... 15 213 en 2010-2011, sans compter les arrivées en cours d'année afférentes aux programmes immobiliers.

Dans ces conditions, comment assurer un enseignement de qualité et espérer faire réussir tous les élèves ? Ce sont les conséquences des suppressions de postes successives des dernières années.

Les élus des communes de Seine-et-Marne sont intervenus dans de nombreux cas, aux côtés des parents et des enseignants, pour obtenir des moyens d'enseignement sur leur territoire. Néanmoins, les suppressions de postes successives votées au Budget de la nation ne permettent pas aux écoles de bénéficier des moyens indispensables au bon fonctionnement du Service Public d'Éducation... pourtant **14 000 suppressions sont à nouveau programmées** au Budget de l'État pour la rentrée 2012.

C'est pourquoi nous nous tournons vers vous pour que vous portiez devant l'Assemblée les difficultés que rencontrent les écoles de notre département et que vous demandiez un plan de rattrapage et d'investissements massifs pour l'École, une École pensée pour les élèves d'aujourd'hui.

**Comme 84 % des Français, nous pensons que, pour l'École, on ne doit pas se priver !**

Signature :